

## **Assemblée générale annuelle**

Salle 003 du Centre culturel et communautaire Françoise Dunn,  
20 janvier 2024, 10 h à 12 h 17

### **PROCÈS-VERBAL**

#### **Sont présents :**

**Conseil d'administration :** Marie Robert, présidente  
Bruno Laliberté, vice-président  
Josée Mongeau, trésorière  
Christian Beaudry, secrétaire  
Marie d'Anjou, conseillère  
Christiane Lahaie, conseillère  
  
Florent Gouézin, coordonnateur

**Membres :** Bertrand Beaudoin, Pierre Bellavance, André Bernier, Edward Berdouche, Jeanie Bogart, Marisol Charbonneau, René Cochaux, Viviane Doré-Nadeau, Danielle Dussault, Yves Langlois, Antonin Marquis, Louis Mignault, Suzanne Pouliot, Anne Brigitte Renaud, Marie Sirois.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum.
2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 2023
  - 4.1 Suivis au procès-verbal
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la trésorière
7. Adoption de modifications aux règlements généraux
8. Proposition de nomination d'un.e membre honoraire
9. Ratification des actes des administrateurs
10. Élection des administrateurs
11. Affaires diverses
12. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Au nom du conseil d'administration, Marie Robert, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents, confirme le quorum et déclare l'ouverture de l'assemblée à 10 h 00.

### **2. Nomination d'un.e président.e et d'un.e secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par Bruno Laliberté et appuyé à l'unanimité que Anne Brigitte Renaud agisse à titre de présidente d'assemblée et Christian Beaudry à titre de secrétaire d'assemblée.

Anne Brigitte Renaud et Christian Beaudry acceptent et sont donc élus.

### **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Christiane Lahaie et appuyé par Danielle Dussault d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

-Adopté à l'unanimité-

### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 2023**

Il est proposé par Bertrand Beaudoin et appuyé par Danielle Dussault d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 janvier 2023 et ce, tel que corrigé (correction effectuée au prénom d'un membre).

-Adopté à l'unanimité-

#### **4.1 Suivis au procès-verbal**

Aucun point n'est apporté en suivi au procès-verbal.

### **5. Rapport de la présidente**

Marie Robert, présidente du conseil d'administration, présente le rapport annuel des activités réalisées par l'AAAE en 2023, document remis sur place aux participants. Elle résume les différentes activités menées par l'Association au cours de la dernière année et souligne l'importance de la contribution de nombreux bénévoles à la tenue de ces activités.

Elle présente ensuite les perspectives pour 2024 qui comprennent les projets suivants :

- Se doter d'un plan de promotion et de communication renouvelé et ainsi augmenter le nombre de membres auteurs et mousser l'adhésion d'amis de la littérature ;
- Accroître et développer les partenariats et activités en région ;

- Créer, fidéliser et dynamiser une banque de bénévoles ponctuels et diversifiés ;
- Multiplier et diversifier les activités littéraires mettant en contact les auteures et auteurs estriens entre eux et avec leurs publics.

Elle répond ensuite aux questions de l'assemblée.

L'assemblée félicite Josée Mongeau et Marie Robert pour la préparation du rapport annuel ainsi que les membres du conseil d'administration pour les activités menées par l'Association au cours de l'année 2023.

## **6. Rapport de la trésorerie**

### **6.1 Présentation des états financiers**

Josée Mongeau, trésorière, présente le bilan financier ainsi que l'état des résultats de l'année 2023 qui sont inclus dans le rapport annuel 2023 remis sur place aux participants. Elle répond ensuite aux questions de l'assemblée.

### **6.2 Présentation des prévisions budgétaires**

Josée Mongeau présente les prévisions budgétaires 2024 de l'AAAE et répond aux questions de l'assemblée.

## **7. Adoption de modifications aux règlements généraux**

Des modifications portant sur plusieurs articles des règlements généraux de l'Association ont été soumises aux membres lors de l'envoi de l'avis de convocation de la présente assemblée générale. Des copies ont également été remises sur place aux participants.

Il est proposé par Christiane Lahaie et appuyé par Marie Sirois d'adopter en bloc toutes les modifications telles que soumises.

Une période de questions et discussion est alors ouverte au cours de laquelle Josée Mongeau suggère d'amender la proposition de modification de l'article 3.1 – Territoire de sorte que cet article se lise dorénavant comme suit :

« Le territoire couvert par l'Association est celui de la région administrative 05 – Estrie. »

Il est proposé par René Cochaux et appuyé par Yves Langlois d'adopter cet amendement tel quel.

-Adopté à l'unanimité-

Il n'y a pas d'autre question ni intervention.

La présidente d'assemblée met aux voix la proposition principale d'adopter toutes les modifications aux règlements généraux telles que soumises et amendées.

-Adopté à l'unanimité-

## **8. Proposition de nomination d'un.e membre honoraire**

Marie Robert propose la nomination de Suzanne Pouliot à titre de membre honoraire de l'AAAE afin de souligner la contribution de cette dernière à l'essor de la littérature et notamment de la littérature jeunesse, ainsi que son implication à l'Association depuis de nombreuses années. Les membres de l'assemblée appuient à l'unanimité cette proposition.

## **9. Ratification des actes des administrateurs**

Il est proposé par René Cochau et appuyé par Marie Sirois de ratifier les actes des administrateurs effectués depuis l'assemblée générale du 21 janvier 2023.

-Adopté à l'unanimité-

## **10. Élection des administrateurs**

Marie Robert remercie Josée Mongeau et Bruno Laliberté, qui ne sollicitent pas de renouvellement de leurs mandats, pour leurs nombreuses années d'implication au conseil d'administration de l'Association. Elle souligne également que Marie Page ne sollicite pas de renouvellement de son mandat pour des raisons familiales et la remercie de sa contribution.

Il est proposé par Marie Robert qu'Anne Brigitte Renaud agisse en tant que présidente d'élection et que Florent Gouézin agisse en tant que secrétaire d'élection. Ils acceptent tous deux et sont élus.

Les postes en élection sont les suivants :

- . À la vice-présidence (mandat de deux ans)
- . À la trésorerie (mandat de deux ans)
- . Deux postes de conseillers (mandat de deux ans)

### **À la vice-présidence :**

La présidente d'élection invite à proposer des candidatures au poste de la vice-présidence de l'AAAE, et ce pour un mandat de deux ans.

Il est proposé par Christiane Lahaie d'élire Antonin Marquis au poste de vice-président. Aucune autre candidature n'est proposée par l'assemblée.

Antonin Marquis accepte et est donc élu vice-président du conseil d'administration de l'AAAE pour un mandat de deux ans.

### **À la trésorerie :**

Il est proposé par Josée Mongeau d'élire Christian Beaudry au poste de trésorier. Aucune autre candidature n'est proposée.

Christian Beaudry accepte et est donc élu trésorier du conseil d'administration de l'AAAE pour un mandat de deux ans.

### **Au secrétariat :**

L'élection de Christian Beaudry au poste de trésorier fait en sorte que le poste de secrétaire est vacant et doit être pourvu pour un mandat d'un an afin de terminer le mandat de deux ans amorcé l'an dernier.

Il est proposé par Marie d'Anjou d'élire Jeanie Bogart au poste de secrétaire. Aucune autre candidature n'est proposée.

Jeanie Bogart accepte et est donc élue secrétaire du conseil d'administration de l'AAAE pour un mandat d'un an.

### **Aux postes de conseillers :**

Il est rappelé que deux postes de conseillers sont à pourvoir.

Bruno Laliberté propose Christiane Lahaie au poste de conseillère. Yves Langlois propose Louis Mignault au poste de conseiller. Josée Mongeau propose René Cochaux au poste de conseiller. René Cochaux, Louis Mignault et Christiane Lahaie acceptent d'être mis en nomination à titre de conseillers.ères.

Le nombre de candidats étant supérieur au nombre de postes disponibles, la présidente d'élection invite les candidats à prendre la parole afin de se présenter et d'explicitier les raisons motivant leur intérêt à devenir conseillers à l'AAAE.

Un vote secret a lieu. Anne Brigitte Renaud et Florent Gouézin agissent à titre de scrutateurs de l'élection. Christiane Lahaie et René Cochaux récoltent le plus de votes et sont donc élus conseillers pour un mandat de deux ans

Le nouveau conseil d'administration sera donc composé comme suit :

Présidente :	Marie Robert	(mandat restant d'un an)
Vice-président :	Antonin Marquis	(mandat de deux ans)
Trésorier :	Christian Beaudry	(mandat de deux ans)
Secrétaire :	Jeanie Bogart	(mandat restant d'un an)
Conseiller.ères :	Marie d'Anjou	(mandat restant d'un an)

Christiane Lahaie (mandat de deux ans)  
René Cochaux (mandat de deux ans)

**11. Affaires diverses**

Aucun point n'est soulevé ou discuté.

**12. Levée de l'assemblée**

André Bernier appuyé par Yves Langlois propose la levée de l'assemblée à 12 h 17.

- Adopté à l'unanimité –

*Christian Beaudry, secrétaire d'assemblée*